

APPEL D'OFFRES

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR
DESIGN ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR**
Amélioration locative

APPEL D'OFFRES

ADRESSÉ AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU (CCG)

SERVICES PROFESSIONNELS POUR DESIGN ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR AMÉLIORATION LOCATIVE DES BUREAUX DE LA CCG ET D'EXPORT OUTAOUAIS

1. PRÉAMBULE

La Chambre de commerce de Gatineau (CCG), qui représente près de 900 membres, est une organisation ayant son siège social au 100-45, rue de Villebois à Gatineau, province de Québec. Elle est membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

La CCG a comme mission de stimuler la vitalité économique en s'engageant énergiquement dans la gouverne de son réseau fort et uni, dans une variété de domaines essentiels à l'épanouissement de sa collectivité. Son rôle est de faciliter le réseautage, de représenter les intérêts de la communauté d'affaires et d'initier des activités de partage de pratiques dans le but d'intégrer pleinement ses membres au développement économique de l'Outaouais.

À cette fin, la CCG met l'accent sur la mobilisation des acteurs importants du développement économique de la région de l'Outaouais en soutenant l'émergence des projets économiques viables et en mettant à la portée de ses membres un véhicule efficace d'acquisition de connaissances et de perfectionnement afin de les aider à assumer pleinement leur rôle au sein de la collectivité.

2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres vise à obtenir les services d'un membre en règle de la CCG, qui se spécialise en design d'intérieur qui pourra proposer des plans de réaménagement et piloter le chantier. Le(la) designer devra avoir une formation reconnue en design d'intérieur et un minimum de 3 années d'expérience dans ce domaine.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renouvellement de bail pour une période de 5 ans au 100-45, rue de Villebois dans le secteur Gatineau, correspondant à 2 500 pieds carrés (l'entrepôt ne figure pas dans les espaces à optimiser). Un montant de 35 000 \$ est offert en amélioration locative par le propriétaire et un montant équivalent en partenariat de visibilité des divers membres pouvoir avoir un intérêt à contribuer, pour un total de 70 000 \$ comprenant 2 500 \$ pour le présent mandat de design intérieur. La CCG vise à ce que les travaux (et matériaux) soient à ses membres en règle. Un montant de 12 000 \$ est disponible pour du renouvellement de mobilier.

Le travail à réaliser par la firme sélectionnée se scinde en deux parties, soit l'idéation du concept général de l'aménagement des lieux (plans préliminaires) ainsi que la gestion du

projet avec divers fournisseurs (travaux et matériaux) ainsi que la chargée de projet interne qui travaillera en collaboration avec le(la) designer.

Une visite des lieux se tiendra le mercredi 9 mai à 15 h au 100-45, rue de Villebois à Gatineau. La rencontre se fera avec l'ensemble des designers invités afin d'être équitable et d'échanger les mêmes informations. **Une confirmation de présence est requise d'ici le lundi 7 mai à 11 h.**

3. DÉTAIL DU PROJET

La CCG souhaite un projet clé en main. Le(la) designer devra : évaluer les coûts du projet et préparer des estimations détaillées; superviser le personnel ou l'équipe de travail; créer des espaces intérieurs en tenant compte des besoins et préférences de l'organisation; proposer un concept qui reflète l'image de marque de l'organisme et qui doit aussi cohabiter avec la marque Export Outaouais; respecter les exigences en matière de sécurité et l'utilisation prévue de l'espace; élaborer des plans détaillés; donner des conseils sur le choix des couleurs, des finis et des matériaux, de l'éclairage, du mobilier et d'autres objets en tenant compte des normes d'ergonomie et d'hygiène professionnelle; adapter le mobilier existant pour le rendre plus fonctionnel; donner des recommandations et solutions sommaires pour éliminer ou réduire les obstacles liés à l'accessibilité.

La récente redéfinition de l'équipe de la CCG a permis d'accélérer le processus de modernisation de son image de marque, en progression constante suite à l'arrivée de plusieurs ressources internes. L'impact que souhaite avoir l'organisme sur la communauté d'affaires repose en partie sur sa notoriété auprès de sa clientèle cible. Près d'une cinquantaine de personnes transite dans les locaux hebdomadairement, il est ainsi nécessaire de les recevoir dans des locaux au goût du jour et qui reflète le dynamisme des deux organismes.

Dans le cadre de sa démarche de mise en valeur des services et des programmes offerts, la CCG vise à gagner en notoriété auprès de la communauté d'affaires sur le territoire.

4. ÉCHÉANCIER

La firme devra respecter le calendrier de réalisation suivant :

Étapes à réaliser	Échéancier 2018
<i>Lancement de l'appel d'offres – design intérieur</i>	<i>1 mai 2018</i>
Confirmation de présence pour la visite des lieux du 9 mai à 15 h	Avant le 7 mai à 11 h
Visite des lieux pour considérer les travaux requis et pour définir la proposition de concept	9 mai à 15 h
Date limite d'envoi des soumissions / proposition de concept	29 mai à 11 h 00
Rencontre de démarrage avec la firme choisie	1 ^{er} juin à 10 h
Développer appels d'offres sur invitations avec fournisseurs CCG membres	Du 4 au 8 juin 2018

Octroi des mandats, commandes des matériaux et des mobiliers, travaux de rénovation sur les lieux <i>Fin des travaux</i>	Du 18 juin au 24 août 2018 <i>Au plus tard le 29 août 2018</i>
---	---

Advenant le cas où la CCG décide de reporter la date d'échéance du mandat, l'adjudicataire en sera avisé au plus tard une semaine après le début de son mandat.

5. MONTANT DE LA SOUMISSION

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE À RESPECTER : **2 500 \$ (+ taxes)**

Valeur en visibilité offerte : 8 000 \$

Plan de partenariat en services

**« Projet d'aménagement des bureaux de la Chambre de commerce de Gatineau et d'Export Outaouais »
Valeur de 8 000 \$**

Dans l'optique d'offrir un environnement de travail stimulant pour ses employés, ainsi qu'un lieu convivial et optimal pour accueillir ses membres, la Chambre de commerce de Gatineau (CCG) entamera à l'été 2018 des travaux de rénovation dans ses locaux, soit au 45, rue de Villebois, bureau 100 à Gatineau.

L'objectif principal de ce partenariat est d'offrir une opportunité de faire valoir votre entreprise en réalisant les travaux de rénovation en échange de visibilité. Étant un OBNL, la CCG vise, ainsi à travailler avec des partenaires et des collaborateurs en misant sur un partenariat gagnant-gagnant en offrant une valeur en visibilité pour compenser certains travaux de rénovation.

Plus d'une trentaine de membres par semaine passent dans les bureaux de la CCG et d'Export Outaouais. Plusieurs rencontres importantes réunissant des entrepreneurs de la région y ont lieu comme les séances de codéveloppement, les rencontres du Programme de mentorat pour entrepreneurs, les réunions de conseils d'administration et des rencontres organisées par Export Outaouais. Nulles doutes que votre entreprise saura se faire remarquer en participant à ce projet de rénovation.

Stratégie de visibilité : une initiative de collaboration

La présente stratégie consiste à faire de ce projet de rénovation une initiative démontrant la collaboration des acteurs du milieu. Les principaux objectifs sont de faire valoir l'état des lieux préalablement aux travaux, de mettre en lumière les travaux effectués et de finalement de démontrer l'optimisation des lieux par l'entremise de divers outils de communications de la CCG.

La CCG organisera également une semaine « Portes ouvertes » et y invitera l'ensemble de ses membres, afin de valoriser leur passage aux nouveaux bureaux et prendre connaissance des nouveaux lieux.

Valorisation du partenaire dans les outils de communication de la CCG :

- Mention sur la page d'accueil sur le site web
- Mention dans l'infolettre pour annoncer l'octroi du contrat et pendant les rénovations - images avant/après (plus de 3 000 abonnés);
- Publication sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) avec identification de l'entreprise. Concept : Album « Derrière les coulisses » démontrant les progrès des travaux et des photos avant/après

Visibilité du partenaire dans les événements

- Mention lors du mot d'accueil de la directrice générale, logo sur écran géant et allocution lors du lancement des nouveaux bureaux au 5@7 mensuel (moyenne de participants : 100)
- Mention lors de la journée porte ouverte pour visiter les nouveaux bureaux de la CCG

Valorisation du partenaire dans les bureaux de la CCG

- Cadre ou panneau avec le nom du partenaire dans l'aire de travail ouverte à la vue des visiteurs

Gratuité et tarifs réduits

- Membership gratuit d'un an à la CCG (au renouvellement)
- 15 % de rabais sur les billets des événements (valeurs de 100 \$ en moyenne) de septembre 2018 à juillet 2019

La firme retenue doit prévoir l'ensemble du travail qu'il y aura à effectuer ainsi que toutes ses dépenses au moment d'inscrire le montant demandé pour la réalisation du mandat. Ces prix comprennent tous les frais, dépenses ainsi que les éléments de coûts et de bénéfices du soumissionnaire, à l'exception de la TPS et de la TVQ.

Il est convenu qu'aucun autre montant n'est dû à l'égard des services supplémentaires rendus par le fournisseur, à moins que ces services n'aient été préalablement acceptés par le représentant de la CCG pour le présent contrat. À cet effet, le fournisseur présentera les pièces justificatives avec sa facturation.

La CCG paiera le présent contrat selon les étapes de livraison complètes et finales à la satisfaction de la CCG en fonction des prix soumis dans le document d'offre de service. Les soumissions doivent être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier, à compter de la date d'ouverture des soumissions.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION ET QUALIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

6.1 COMPRÉHENSION DU MANDAT ET PRÉSENTATION (5 % du pointage)

Le soumissionnaire décrit sa compréhension du mandat, son rôle ainsi que le contexte de réalisation. Il présente son approche en regard du mandat en décrivant les facteurs à considérer pour la réussite d'un tel mandat et explique ce qui distingue sa proposition.

Ce critère permet au soumissionnaire :

- d'exprimer en ses termes sa compréhension des services requis par la CCG et ses besoins, la problématique et les enjeux ;
- d'exposer sa perception envers les défis du mandat liés au contexte et au milieu d'intervention ;
- de présenter son interprétation des services à rendre.

6.2 EXPÉRIENCE ET PORTFOLIO DE LA FIRME (35 % du pointage)

Une expérience significative de réalisations similaires doit être démontrée par le soumissionnaire.

Ce critère permet au soumissionnaire de présenter les projets et les mandats pertinents, tant au niveau de leur nature que de leur envergure (portfolio), qu'il a réalisés et de présenter l'expérience et l'expertise de la firme dans différentes activités liées à la réalisation du présent mandat. Deux références clients seront requises.

6.3 IDÉATION DU CONCEPT (60 % du pointage)

Le soumissionnaire doit proposer le concept rattaché aux améliorations locatives à l'aide de plans et de croquis. La CCG s'attend à ce que le(la) designer présente un plan de plancher, des perspectives 3D, les couleurs proposées et les matériaux recommandés (planchers, luminaires, revêtements muraux, ajouts décoratifs). Il est de sa responsabilité de décrire le plus précisément possible ses pistes d'amélioration en lien avec l'enveloppe budgétaire prévue pour les travaux (matériaux et main d'œuvre).

7 COMMUNICATION

Afin d'assurer une uniformité d'interprétation des documents d'appel d'offres et d'obtenir la confirmation de la visite des lieux, la CCG désigne comme la seule personne autorisée à répondre aux questions et aux demandes d'informations :

Anne-Marie Proulx
Directrice générale
Courriel : amproux@ccgatineau.ca

Toute question concernant le présent document devra être transmise par écrit à l'attention du représentant de la CCG et à nulle autre personne, et ce, au plus tard deux (2) jours ouvrables avant le dépôt des propositions.

À la suite de l'analyse d'un tel avis écrit de la part d'un soumissionnaire, et advenant le cas où la CCG juge qu'elle en tient compte, le présent document d'appel d'offres serait alors

modifié par le biais d'un addenda, lequel serait transmis à tous les soumissionnaires qui se seraient dûment inscrits pour l'obtention dudit document.

Seules les informations transmises par écrit au représentant autorisé peuvent lier la CCG. La CCG n'assume aucune responsabilité à l'égard de toute information qu'une personne désirent soumissionner obtient d'une autre source.

8 LIEU, DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être reçues au plus tard le mardi 29 mai 2018, à 11 h 00, à l'attention de :

Anne-Marie Proulx
Directrice générale
amproux@ccgatineau.ca

9 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

- La proposition et les documents afférents, s'il en est, doivent être rédigés en français ;
- Le texte des documents doit être rédigé sur un papier de format 8 ½" x 11", ou l'équivalent dans le système international, en utilisant une police minimale de 11 points ;
- Le soumissionnaire doit envoyer sa proposition en un (1) exemplaire avec des planches de présentation du concept;
- Formulaire de soumission fourni.

Toute proposition ne satisfaisant pas l'une ou l'autre des conditions ci-après décrites sera jugée non conforme et sera rejetée :

- La proposition doit être présentée dans le délai et au lieu prescrits ;
- La proposition ainsi que les documents afférents doivent être rédigés en français ;
- La signature d'une personne dûment autorisée doit être apposée sur la proposition et sur le formulaire de soumission ;
- Les ratures ou les corrections apportées au formulaire de soumission doivent porter les initiales de la personne autorisée ;
- La proposition ne doit en aucune façon être conditionnelle ou restrictive.

Toute omission ou erreur en regard de la proposition n'entraînera pas automatiquement le rejet de cette proposition, à condition qu'il s'agisse d'un défaut mineur, et que tel défaut n'ait aucun lien avec le prix soumis, la CCG étant seul juge quant à l'intérêt de passer outre ou non à un tel défaut mineur.

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection composé de 3 membres du personnel de la CCG.

10. DÉTERMINATION DU MANDATAIRE

Le comité de sélection recommande que le contrat soit alloué à la firme présentant le concept cadrant le plus avec les objectifs et la vision de la CCG, selon le jugement et la réflexion des membres qui le compose.

Le concept doit toutefois être soutenu par une expérience notable et démontrée en termes de projets similaires ainsi qu'une compréhension du mandat.

En cas d'égalité d'appréciation des concepts et de l'expérience, la détermination du mandataire se fait par tirage au sort.

10.1 RÉSULTATS DES SOUMISSIONS

À la suite de l'octroi du contrat, chaque soumissionnaire peut obtenir les informations suivantes :

- Le nom du mandataire ;
- Les raisons de la non-conformité de son offre.

10.2 COÛT DE PRÉPARATION DES PROPOSITIONS

Tous les coûts de préparation des propositions seront à la charge exclusive des soumissionnaires.

En ce sens, les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour la préparation de leur soumission.

FORMULAIRE DE SOUMISSION

SERVICES PROFESSIONNELS POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR DESIGN ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR AMÉLIORATION LOCATIVE DES BUREAUX DE LA CCG ET D'EXPORT OUTAOUAIS

À la Chambre de commerce de Gatineau,

Je(nous) soussigné(s) représentant dûment autorisé(s), ayant soigneusement étudié le document d'appel d'offres précité et les addendas émis et en comprenant parfaitement l'esprit et la lettre, nous engageons par la présente envers la Chambre de commerce de Gatineau à fournir conformément auxdits documents d'appel d'offres et addenda no _____, les services professionnels requis au prix offert.

Coût – services professionnels requis (selon l'ensemble des livrables et frais afférents au devis)

2 500 \$ (taxes en sus) comprenant un plan de visibilité d'une valeur de 8 000 \$ offert par la CCG

Le montant de la présente soumission est en monnaie canadienne et il incorpore tous les éléments de coûts quels qu'ils soient. Seules la taxe fédérale et la taxe provinciale sont exclues.

Mandat d'une valeur globale de 10 500 \$.

Firme : _____

Adresse complète : _____

Nom du signataire : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Signature et date : _____

ANNEXE 1

GUIDE DE NORMES GRAPHIQUES